

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

Lépidoptères



Carpocapse : nouvelle augmentation des captures
pause des possibilités d'accouplements
succession d'éclosions en cours et à venir



Petite tordeuse des fruits : populations stables et importantes



Eulia : début de la G2 dans les secteurs précoces



Capua : captures locales en baisse



Pandemis : situation calme et stable



Sésie du pommier : augmentation locale des captures



Cossus gâte bois : populations stables en zone nord



Zeuzère : vol hétérogène



Puceron cendré : migration en cours



Puceron lanigère : situation sous contrôle

Pathologies



Oïdium : faibles taux de contaminations actuellement



Tavelure : faibles augmentations des sorties de taches

Noyau : Pruniers—Cerisiers



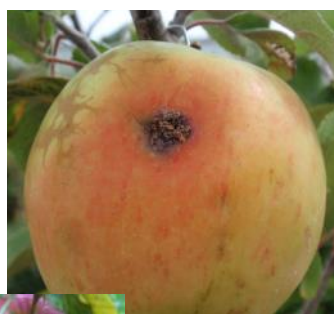
Carpocapse des prunes : dépassements de seuil fréquents



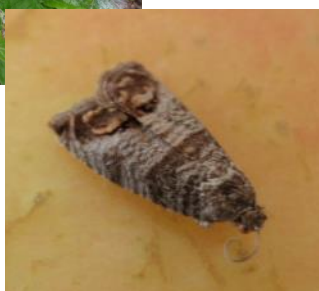
Mouche de la cerise : baisse des captures



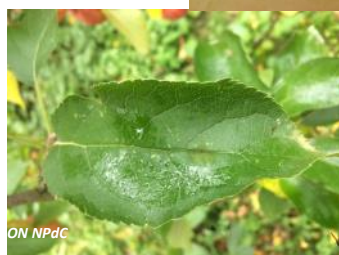
FREDON NPdC



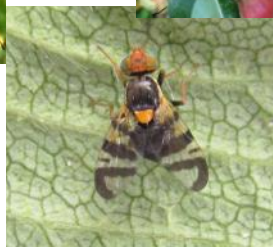
FREDON NPdC



FREDON NPdC

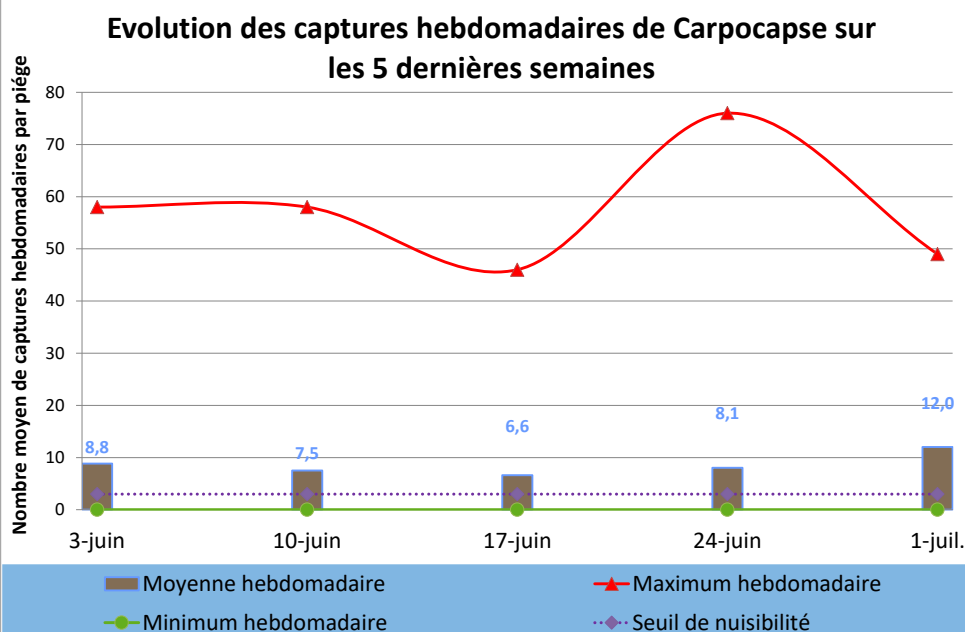
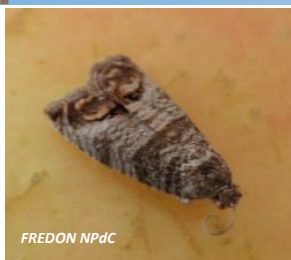


ON NPdC



FREDON NPdC

Carpocapse

**Vol des adultes****Etat des lieux en parcelle,**

Au cours de la semaine dernière, une nouvelle augmentation des captures de carpocapse a été enregistrée sur le réseau de piégeage régional, avec en moyenne 12 papillons par piège par semaine.

Des niveaux de prises allant jusqu'à près de 48 adultes par piège ont été enregistrés au cours de la semaine dernière.

Le pourcentage de parcelles concernées par la présence du ravageur sur la période a été en augmentation, avec 64% d'entre elles.

Analyses des risques,

Le nombre de parcelles concernées par un dépassement de seuil a été en hausse au cours de la semaine écoulée. De nouveaux secteurs jusqu'ici indemnes de captures ont très nettement dépassés les seuils sur cette courte période.

Les niveaux de captures ont encore été très importants, notamment dans les secteurs de La Bassée, de l'Amiénois, de la Thiérache, de la Picardie verte, du Laonnois.

Les fortes températures actuelles favorisent l'émergence des carpocapses. Ces populations actuelles ne constituent en rien l'émergence d'une seconde génération mais bien une reprise de vol de la première.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,3	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	1,3	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	14,0		
La Bassée (59)	15,0	11,0	↘
Hainaut (59)	2,0	1,0	↘
Abbevilleois (80-62)	1,8	20,4	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	10,0	12,0	↗
Thiérache (59-02)	21,8	26,6	↗
Picardie Verte (80-60)	0,0	18,0	↗
Neslois (80-60-02)	1,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	7,5	24,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	14,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	1,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)	5,0	3,0	↘

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



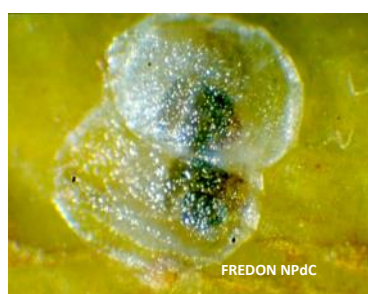
Accouplements et pontes

La courte période de véritable canicule qu'a connu la région en fin de semaine dernière a été un obstacle aux accouplements du carpocapse du fait des conditions trop chaudes. De ce fait, les possibilités d'accouplements ininterrompues depuis quinze jours dans la plupart de secteurs ont été stoppées selon les secteurs les 27, 28 et 29 juin. La baisse, relative, des températures depuis le 30 juin a permis le retour aux accouplements dans une large majorité des secteurs de la région.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait rester favorable aux accouplements du ravageur.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	25/06/2019	26/06/2019	27/06/2019	28/06/2019	29/06/2019	30/06/2019	01/07/2019
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevilleois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse

*Incubation et éclosion des pontes*

L'incubation des pontes est restée sur une cadence très rapide depuis notre dernier bulletin du fait des températures très chaudes enregistrées en fin de semaine dernière. De ce fait, certains secteurs ont vu les éclosions de carpocapse arriver de manière anticipée par rapport aux prévisions.

Selon les prévisions de Météo France, les températures devraient rester favorables à des incubations rapides et donc à une succession très rapide des éclosions. Étant donné que les larges possibilités d'accouplements, le suivi minutieux des pièges à phéromone est impératif pour cibler au mieux une éventuelle période de dépassement de seuil.

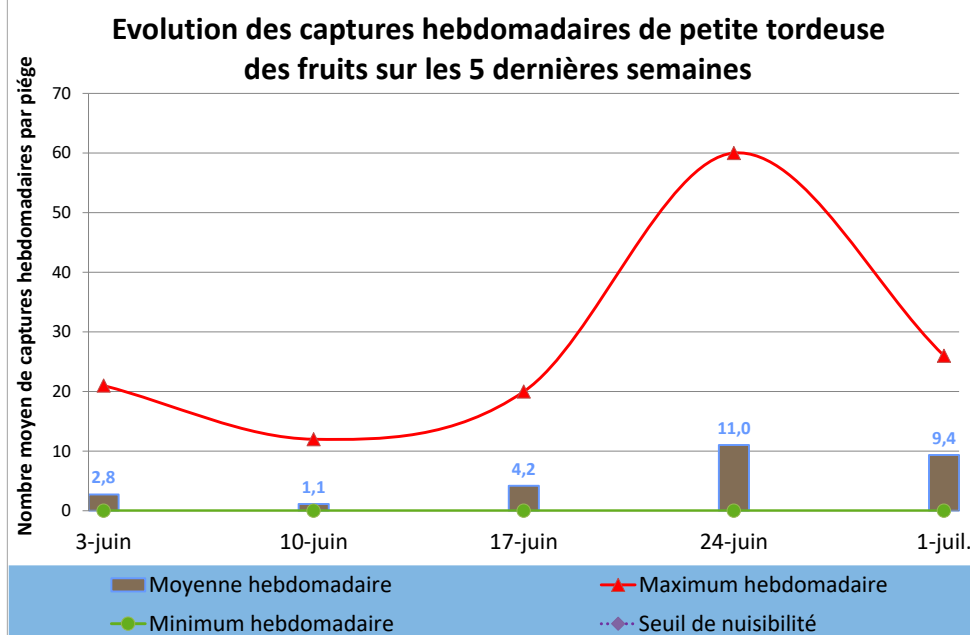
Actuellement, les éclosions correspondent toujours aux périodes d'accouplements du 16 au 17 juin.

Les premiers dégâts en parcelles sont désormais visibles dans plusieurs secteurs.

 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	09-juin	au	10-juin	26-juin	Amiénois (80)	du	16-juin	au	17-juin	30-juin
	du	16-juin	au	17-juin	1-juil.		du	23-juin	au	24-juin	8-juil.
	du	23-juin	au	24-juin	8-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Flandre Intérieure (59-62)	du	16-juin	au	17-juin	30-juin	Thiérache (59-02)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin
	du	23-juin	au	24-juin	8-juil.		du	23-juin	au	24-juin	07-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Lille Sud (59)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin	Picardie Verte (80-60)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin
	du	23-juin	au	24-juin	7-juil.		du	23-juin	au	24-juin	8-juil.
							du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Montreuillois (62)	du	16-juin	au	17-juin	30-juin	Neslois (80-60-02)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin
	du	23-juin	au	24-juin	9-juil.		du	23-juin	au	24-juin	08-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	15-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
La Bassée (59)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin	St Quentinnois (02)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin
	du	23-juin	au	24-juin	6-juil.		du	23-juin	au	24-juin	7-juil.
							du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Hainaut (59)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin	Laonnois (02)	du	16-juin	au	17-juin	28-juin
	du	23-juin	au	24-juin	8-juil.		du	23-juin	au	24-juin	07-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Abbevillois (80-62)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin	Montdidérien (80-60)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin
	du	23-juin	au	24-juin	8-juil.		du	23-juin	au	24-juin	8-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Arrageois (62)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin	Beauvaisis (60)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin
	du	23-juin	au	24-juin	9-juil.		du	23-juin	au	24-juin	07-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	15-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Cambrésis (59)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin	Soissonnais (60-02)	du	16-juin	au	17-juin	28-juin
	du	23-juin	au	24-juin	7-juil.		du	23-juin	au	24-juin	6-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Avesnois (59)	du	16-juin	au	17-juin	29-juin	Senlisien (60)	du	16-juin	au	17-juin	28-juin
	du	23-juin	au	24-juin	7-juil.		du	23-juin	au	24-juin	06-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	16-juin	au	17-juin	27-juin
							du	23-juin	au	24-juin	6-juil.
							du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.

Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.

Adultes

**Etat des lieux en parcelle,**

Les captures de la petite tordeuse des fruits ont été stables et importantes au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du territoire régional. Avec près de 10 papillons par piège et par semaine, le vol est resté significatif malgré une baisse des captures extrêmes en parcelles très sensibles. En revanche, 79% des parcelles du réseau de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur sur la période.

Les secteurs du l'Arrageois, de la Picardie Verte et de la Thiérache ont été les plus sensibles au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

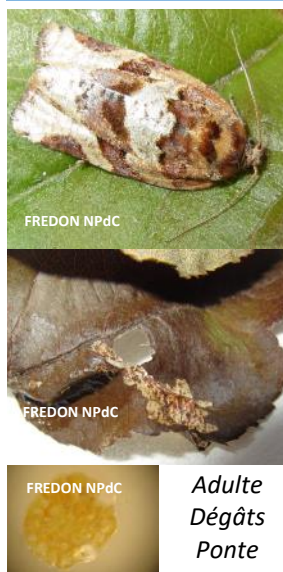
Le vol pourrait se maintenir dans les semaines à venir, du fait des températures chaudes actuelles. Il est très important de suivre le ravageur, particulièrement dans les parcelles sensibles et raisonner son contrôle à l'instar de celui du carpocapse.



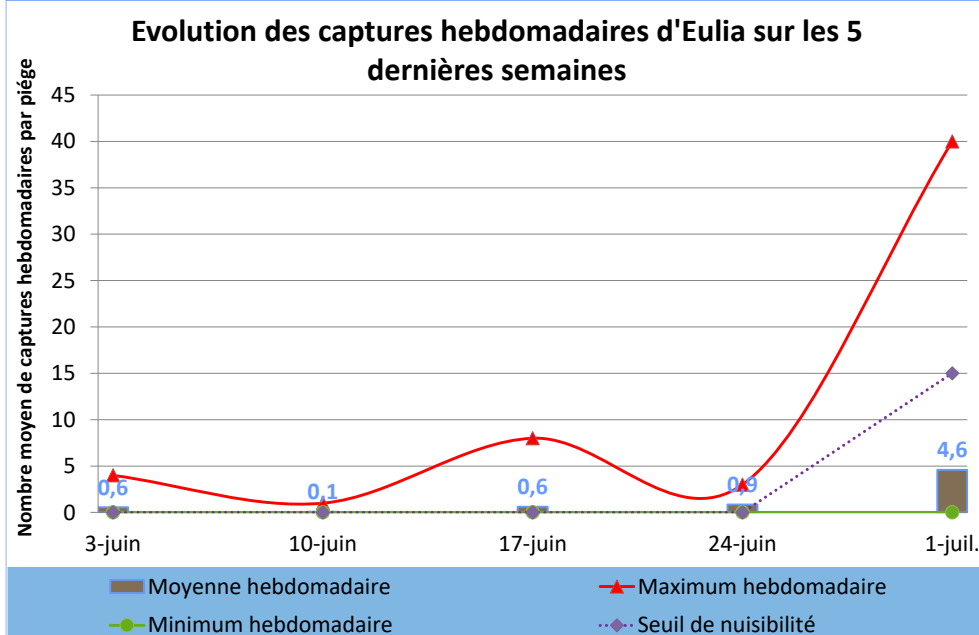
Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	9,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	22,0		
La Bassée (59)	15,0	8,0	↘
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	1,0	3,0	↗
Arrageois (62)	20,0	12,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	19,1	13,3	↘
Picardie Verte (80-60)	0,0	22,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	5,5	9,5	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	32,0		
Soissonnais (60-02)	18,0	12,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Eulia

Adulte
Dégâts
Ponte

**Etat des lieux en parcelle,**

Les captures d'eulia ont été en nette hausse au cours de la semaine dernière dans les parcelles de l'intérieur des terres.

Plus de la moitié des parcelles de la région ont enregistré la présence du ravageur.

Les niveaux de prises ont été en moyenne de 4,6 papillons par piège sur la semaine, fortement influencé par certaines parcelles notamment de Thiérache et du Laonnois.

Analyses des risques,

Les captures pourraient bien être le signe du début du second vol d'eulia dans les secteurs les plus à l'intérieur des terres. Restez attentifs dans le reste de la région.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,8	0,7	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0		
La Bassée (59)	3,0	0,0	↘
Hainaut (59)	0,0	2,0	↗
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)	2,0	0,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)		4,0	
Thiérache (59-02)	0,8	11,3	↗
Picardie Verte (80-60)	0,0	2,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quintinois (02)			
Laonnois (02)	1,0	5,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	3,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

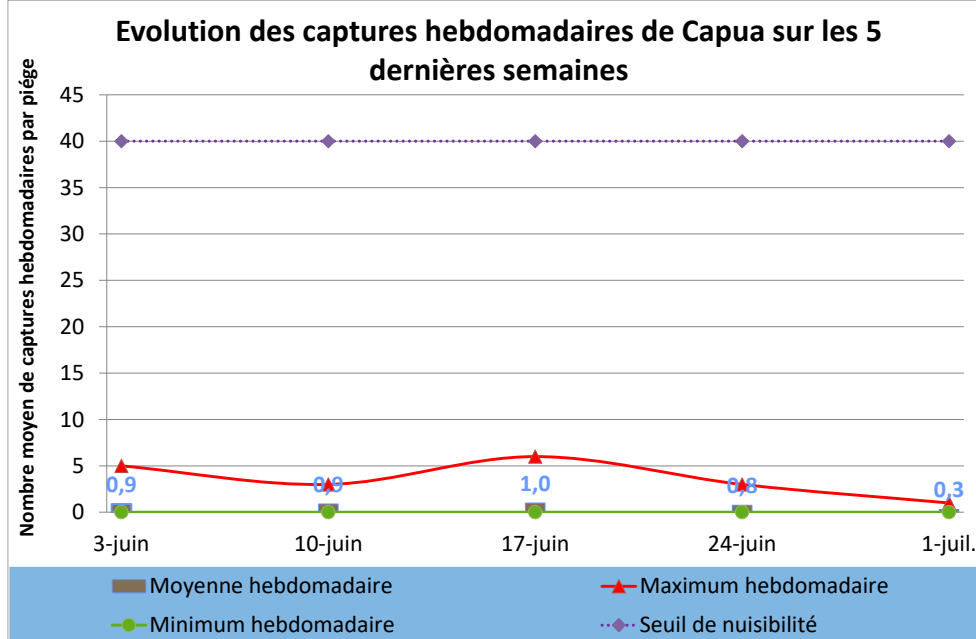
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte

Etat des lieux en parcelle.

Une baisse des captures et du nombre de parcelles concernées par la présence de capua ont été enregistrées au cours de la semaine dernière.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional a été inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

Analyses des risques.

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗
Abbevilleois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	3,0	0,0	↘

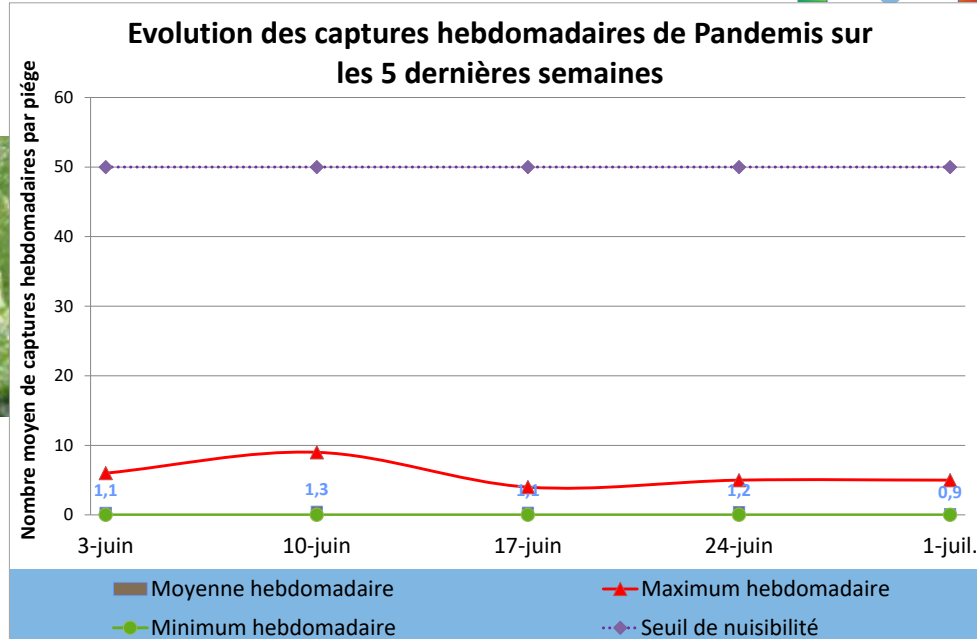
Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de pandemis ont été en légère baisse au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau de piégeage.

Trois secteurs ont été concernés par la présence du ravageur au cours de la semaine passée.

Aucun dégât n'a été à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

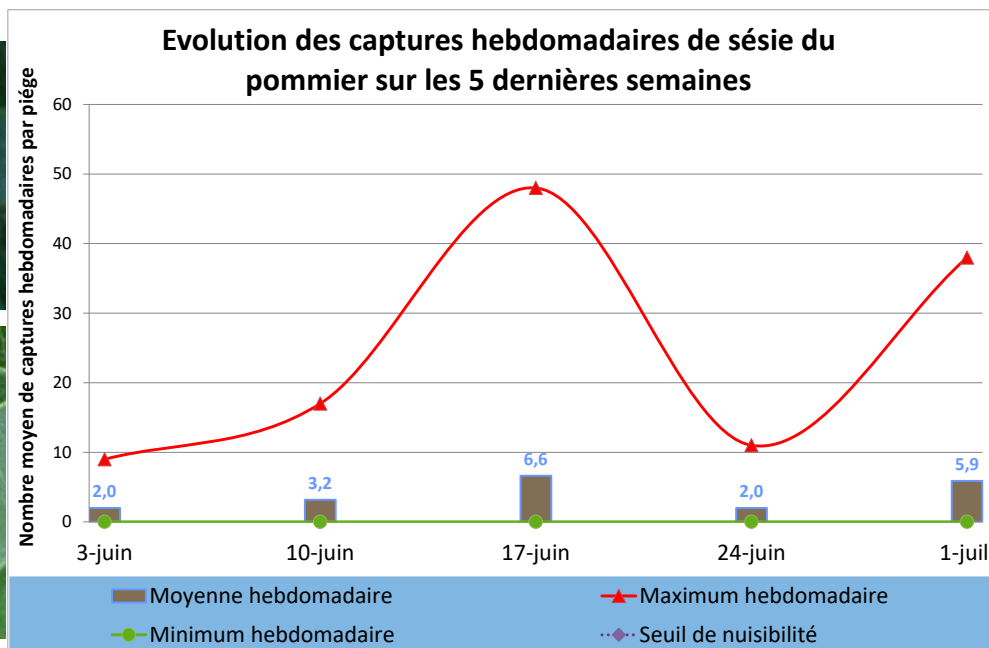
À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	5,0	2,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	3,5	3,5	↔
St Quintinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de sésie du pommier ont été localement en nette augmentation (Arrageois).

En revanche, dans les autres secteurs la présence du ravageur a été faible au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, pour opérer ensuite des comptages sur tronc une fois le vol détecté.

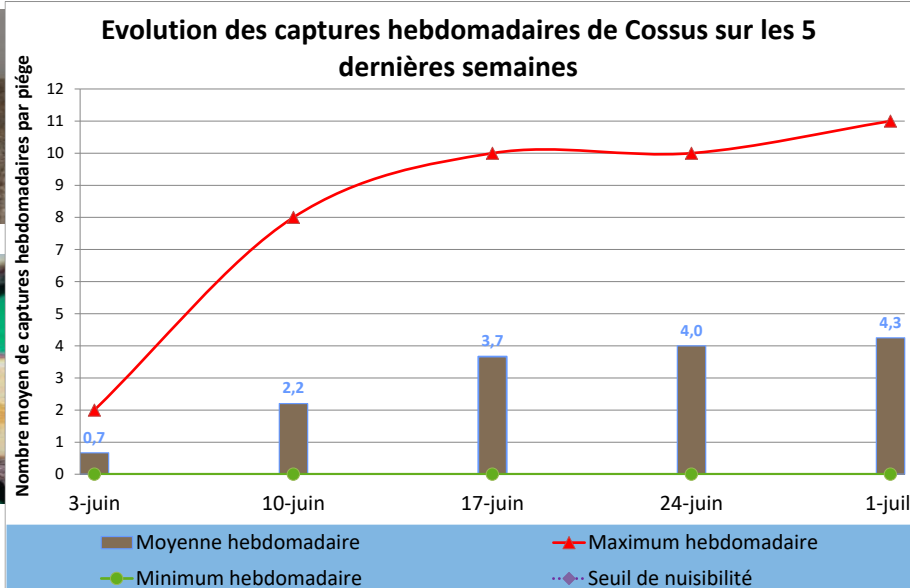
Dans les secteurs les plus sensibles, le piégeage alimentaire est une solution efficace. Pensez à remplacer les mélanges en cas de fortes chaleurs. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	11,0	3,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevilleois (80-62)	0,0	9,0	↗
Arrageois (62)	0,0	38,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,3	1,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	4,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,

200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus

Les captures de cossus gâte bois ont été stables au cours de la semaine dernière. Les secteurs les plus au nord de la région ont de nouveau été les plus sensibles à la présence du ravageur.

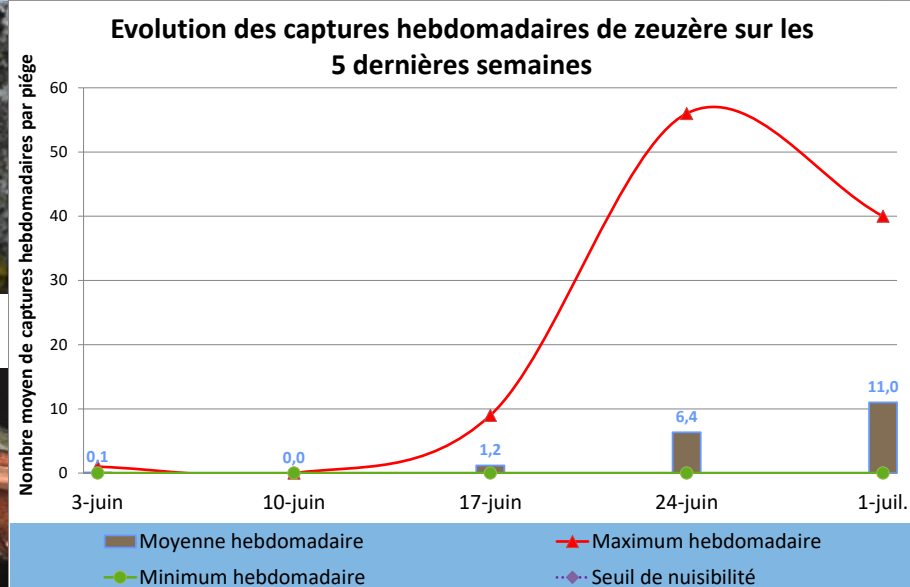
Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère

Adulte



Le vol de la zeuzère a été plus conséquent et plus généralisée à la région au cours de la semaine dernière. Des niveaux significatifs de populations ont nouvellement été observés dans l'Abbevillois.

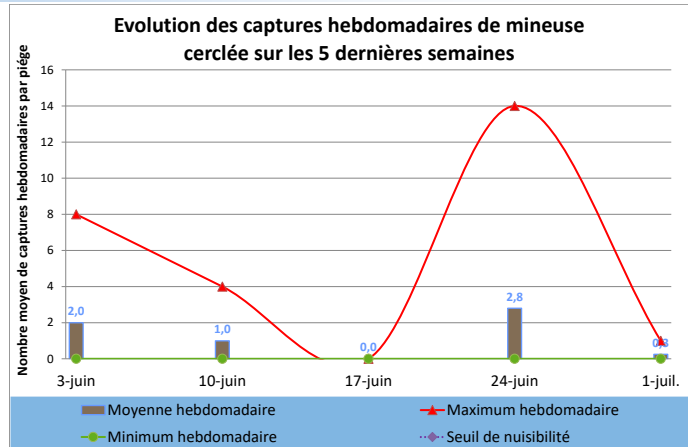
Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

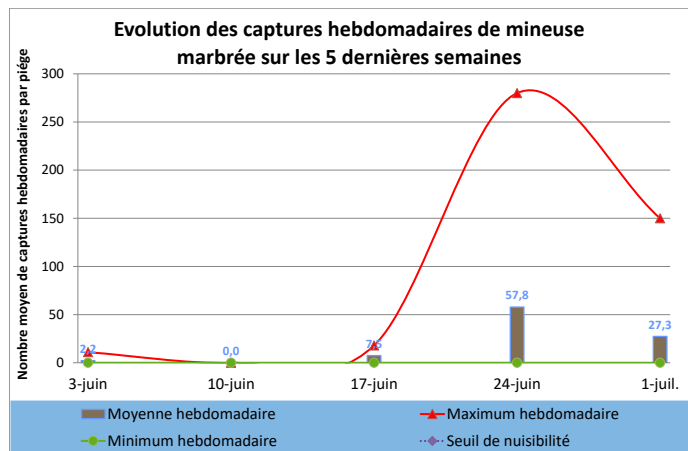
Mineuse cerclée 🍷

Le vol de mineuse cerclée a été quasi nul sur la région au cours de la semaine dernière.



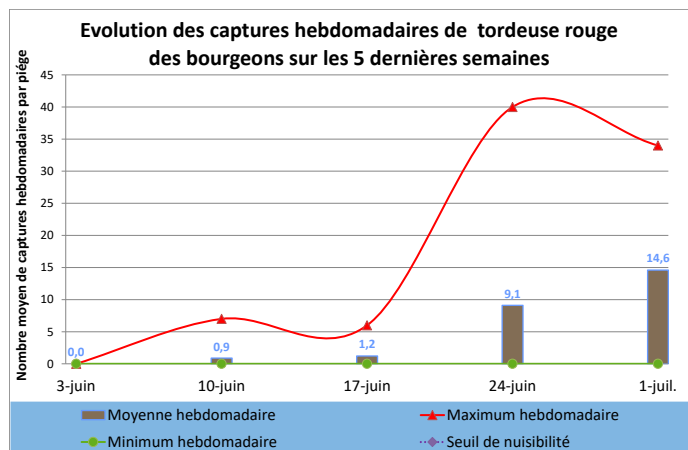
Mineuse marbrée 🍷

Le troisième vol de la mineuse marbrée semble déjà s'achever dans les secteurs les plus sensibles de la région (Thiérache) avec une baisse significative des captures au cours de la semaine dernière.



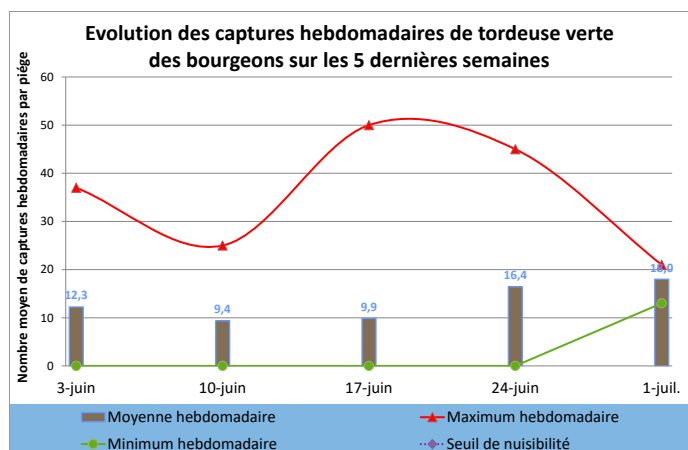
Tordeuse rouge des bourgeons 🍷

Les captures de tordeuses rouges des bourgeons ont été de nouveau en nette hausse dans de nombreux secteurs de la région au cours de la semaine dernière. 80% des parcelles du réseau de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, avec une baisse des niveaux extrêmes de captures.



Tordeuse verte des bourgeons 🍷

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons est resté important au cours de la semaine dernière avec une présence dans toutes les parcelles du réseau de piégeage, dans les proportions assez uniformes.



Pucerons



Puceron cendré : la situation a été de nouveau très calme sur le plan de la colonisation par le puceron cendré au cours de la semaine dernière. La migration du ravageur touche à sa fin, les populations d'auxiliaires reprennent le contrôle d'une situation à moindre pression.

Puceron lanigère : les populations de pucerons lanigères ont été bien contrôlées sous l'influence d'*Aphelinus mali*. Les populations ont été très faibles au cours de la semaine dernière.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère



	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	0,0	↘	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)		0,0			5,0	
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	10,0	10,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	1,6			1,0	0,6	↘
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)		0,0		4,0		
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,0	1,0	↔		0,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)		0,0			0,0	

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables au développement de l'oïdium, néanmoins, plusieurs secteurs ont enregistré une augmentation des contaminations par la maladie, notamment en Thiérache et dans le Laonnois.

Analyses des risques,

Le cycle de la maladie touche doucement à sa fin dans la majorité des parcelles. Attention cependant dans les parcelles sensibles à la rosée matinale.

Cette problématique est à raisonner actuellement individuellement en prenant garde aux fortes températures.

Gestion des risques,

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0		
Flandre Intérieure (59-62)	7,5	1,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	10,0	10,0	↔
Abbevilleois (80-62)			
Arrageois (62)	2,0	2,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,4	1,2	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	5,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure

Etat des lieux en parcelle,

Les sorties de taches issues des contaminations primaires ont été faible sur la région au cours de la région. Les taches actuelles correspondent aux premières sorties des périodes de contaminations à risques du milieu du mois de juin.

Analyses des risques,

Actuellement, peu de risques de repiquages sont à attendre du fait des conditions sèches.

Gestion des risques,

Selon les prévisions de Météo France, la région ne devrait pas connaître de passage pluvieux avant le début de semaine prochaine.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,7	0,0	↘	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,4	0,4	↔	1,0	0,1	↘
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	3,3	12,7	↗	1,7	15,3	↗
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	1,5	0,0	↘
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	85,0	85,0	↔	100,0	30,0	↘
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	1,0	1,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	1,0	0,0	↘	1,0	0,0	↘

Prunes

Carpocapse de la prune



Chenille et adulte



FREDON NPdC

Etat des lieux en parcelle,

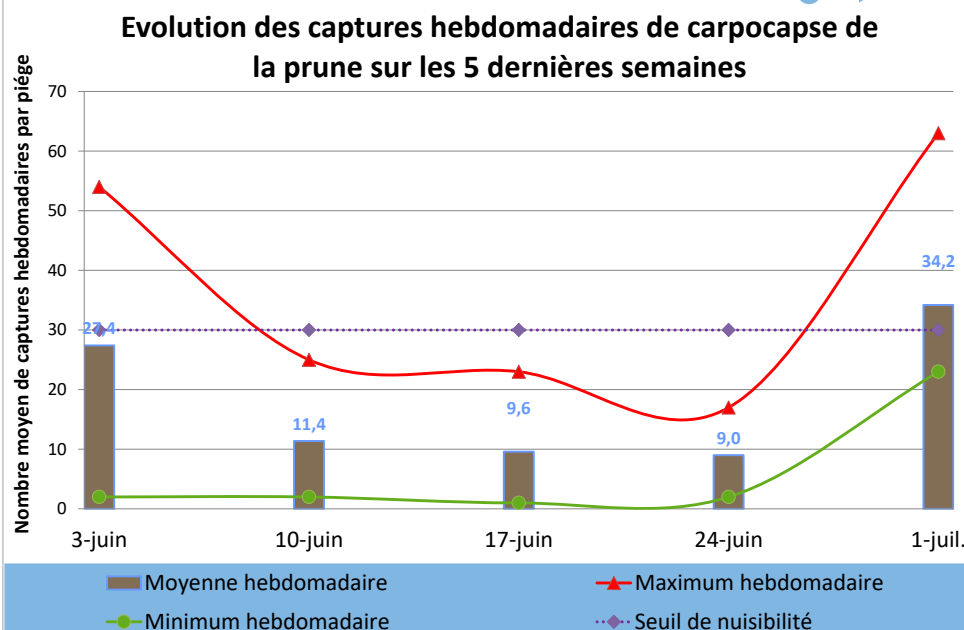
Les captures de carpocapse des prunes ont été en nette augmentation sur l'ensemble des secteurs au cours de la semaine dernière, avec des niveaux allant jusqu'à 63 papillons par piège.

Le nombre de captures moyen sur l'ensemble du réseau a été de 34,2 papillons au cours de la semaine dernière, dépassant par la même le seuil de nuisibilité.

De très nombreuses parcelles ont enregistré au cours de la semaine dernière un franchissement de seuil.

Analyses des risques,

Le second vol du ravageur est la plus préjudiciable du fait de ces dégâts sur fruits. De ce fait, au regard des conditions de l'année, la période actuelle est à hauts risques et les dégâts qui pourraient en découler vite être importants.



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	24-juin	1-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	7,0	27,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	15,0	63,0	↗
Arrageois (62)	17,0	23,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	6,5	24,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	34,0	↗
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

Cerises

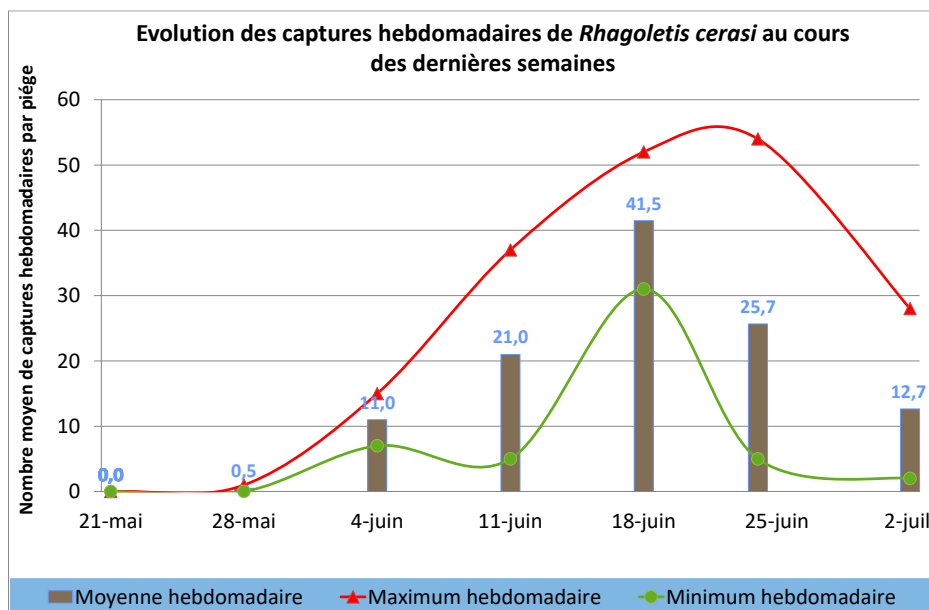
La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

Le nombre de captures moyen de la mouche des cerises a été de nouveau en baisse au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des parcelles du réseau régional.

Cependant, le niveau de captures est resté important, avec plus de 12 mouches par piège.



Analyses des risques,

Les conditions climatiques actuelles sont toujours très propices à l'évolution des fruits et du ravageur. Ces premiers ont largement atteint le stade de sensibilité à la mouche de la cerise. Il est donc impératif de mettre en place le piégeage chromatique de monitoring.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe.

Leur installation doit être effective dans les meilleurs délais, faute de ne pas garantir la protection attendue.

Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbeillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnais (02)	Montdidierien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)
Capua	0					1	1					0		0		0					0
Tendance	↔					↗	↗					↘		↔		↔					↘
Carpocapse	0	0			11	1	20	0			12	27	18	0		24			1		3
Tendance	↘	↘			↘	↘	↗	↔			↗	↗	↗	↘		↗			↗		↘
Cossus	6	11			0							0									
Tendance	↔	↗			↔							↔									
Eulia	0,7	2			0	2	0	0			4	11	2	0		5			0		0
Tendance	↘	↗			↘	↗	↘	↘				↗	↗	↔		↗			↔		↔
Mineuse C					0							1		0					0		
Tendance					↔							↘		↔					↔		
Mineuse M	7				7							75		0					0		
Tendance	↗				↘							↘							↔		
Pandemis	0	0					1	2				0	0	3,5		0					0
Tendance	↘	↔					↗	↘				↔	↔	↔		↔					↔
Petite Tordeuse des Fruits	0	9			8	0	3	12				13	22	0		9,5			12		0
Tendance	↔	↗			↘	↔	↗	↘				↘	↗	↔		↗			↘		↔
Sésie du pommier	0	3				0	9	38				1							0		
Tendance	↔	↘				↔	↗	↗				↘							↔		
Tordeuse rouge des bourgeons						0						22	18	12							
Tendance						↔						↗	↗	↘							
Tordeuse verte des bourgeons												20	13			21					
Tendance												↘	↗			↗					
Zeuzère	1	0			0		30	0				28		40		0			0		
Tendance	↗	↔			↘		↗	↔				↗		↘		↔			↔		
Puceron cendré	0	0				10						0		0					1		0
Tendance	↘					↔								↔					↔		
Puceron lanigère	1	5				0		0,6						0					0		0
Tendance	↔					↔		↘						↔							
Tavelure pousse	0	0				0		0,4				13		0		85			5		0
Tendance	↘	↔				↔		↔				↗		↔		↔			↔		↘
Tavelure fruits		0				0		0,1				15		0		30			1		0
Tendance		↔				↔		↘				↗		↘		↘			↔		↘
Oïdium		1				10		2				1,2		0		5					0
Tendance		↘				↔		↔				↗		↘		↗					↔
Carpocapse Prune		27					63	23				24		34							
Tendance		↗					↗	↗				↗		↗							

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, est à prévoir :
le renouvellement des capsules pour les pièges

7 pandemis

Pour les parcelles de cerisiers, n'oubliez pas le renouvellement des pièges chromatiques jaunes.



Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☼ De même, il existe des produits de biocontrôle autorisé pour certains usages. Vous pouvez retrouver la liste des produits de biocontrôle à jour à l'adresse suivante : <http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>.
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☼ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : [Ludovic TOURNANT](#) - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : [François Hanquart](#) FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Ludovic TOURNANT](#) - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)